

ORDONNANCE NUMÉRO OCA21-19001-3

ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS est par les présentes donné que l'ordonnance numéro OCA21-19001-3 intitulée « Ordonnance adoptée afin de permettre la gratuité pour les enfants de 17 ans et moins aux activités d'initiation et de découverte dans le cadre de la programmation nautique du nouveau parc riverain de l'arrondissement de Lachine à compter du 3 août 2021 » a été adoptée à la séance ordinaire du 2 août 2021.

Que cette ordonnance peut être consultée à la mairie d'arrondissement durant les heures de bureau.

Que cette ordonnance entre en vigueur le jour de sa publication.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 24 septembre 2021.

Mathieu Legault
Secrétaire d'arrondissement
Arrondissement de Lachine

ORDINANCE NUMBER OCA21-19001-3

COMING INTO FORCE

NOTICE is hereby given that ordinance number OCA21-19001-3 « Ordonnance adoptée afin de permettre la gratuité pour les enfants de 17 ans et moins aux activités d'initiation et de découverte dans le cadre de la programmation nautique du nouveau parc riverain de l'arrondissement de Lachine à compter du 3 août 2021 » was adopted at the regular council sitting of the borough of Lachine held on August 2nd, 2021.

This ordinance may be consulted at the borough hall during business hours.

This ordinance becomes effective the day of its publication.

Given in Montréal, arrondissement de Lachine, this September 24, 2021.